

Remarques du Président sur la lettre de François Cohen-Séat qui se voulait un éditorial de la CST

Monsieur Cohen-Séat n'a pas « repris le flambeau du groupe de travail qu'il avait accepté l'année dernière », mais, dans le cadre d'un programme en 4 points que j'ai proposé le 30 septembre qui a été voté par le CA, je lui ai proposé **d'animer** le groupe de travail de la réforme des Statuts qui est le point 2 de ce programme. Monsieur Cohen-Séat a voté contre ce programme...

Il n'a pas « repris le chemin régulier de la rue Galilée pour mener à bien cette nouvelle mission ». Il n'y a eu qu'une seule réunion. Son compte-rendu a été assuré par Pierre Rossillon. A sa lecture, et par rapport aux échéances fixées, le moins qu'on puisse dire c'est que cette « animation » laisse à désirer et que c'est un préambule à la réforme qui a été le menu principal de cette réunion.

Je ne sais pas ce qu'est une « direction démocratique classique » mais le « climat de confiance » ne se rétablira qu'en arrêtant de parler, en travaillant sérieusement et en oubliant **d'animer** les querelles que l'on dénonce dans la même phase.

Monsieur Cohen-Séat n'est pas **Président** du groupe de travail. En s'attribuant un titre il commence bien mal un travail qui se devrait plutôt modeste et efficace : un animateur n'est pas « Président », pas plus du groupe de travail de réforme des Statuts, que de la CST.

Patience et longueur de temps...

Nos Membres se mobilisent...

Je remercie les Membres adhérents qui se sont joints au texte initié par François Luxereau et François Ede. Leur soutien nous est très réconfortant.

Je salue et m'associe dans le même ordre d'idées à l'initiative de Claude Forest, dont l'adresse du mail du 29 octobre : « Pour une CST forte, respectée car respectueuse » participe d'une démarche créative et nécessaire pour notre avenir. Ce texte est disponible au secrétariat.

Pierre-William GLENN
Président